

-----  
Comité national ITIE

**COMPTE RENDU DE LA REUNION 1ère REUNION ORDINAIRE DU CN-ITIE**  
**Dakar, le 14 mars 2023**

|                                                          |                                         |                      |
|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|
| <b>Activité :</b> Réunion statutaire n°1/2023 du CN-ITIE | <b>Lieu :</b> Siège ITIE, Ngor Almadies |                      |
| <b>Date :</b> 14-03-2023                                 | <b>Début :</b> 15h23                    | <b>Fin :</b> 17h34mn |

**L'ordre du jour proposé :**

1. Adoption du Compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2022
2. Informations générales
3. Adoption des du projet de Plan de Travail annuel 2023
4. Adoption des TDR de la Commission Finances
5. Adoption des TDR du Rapport ITIE 2022 et décision pour le semestre 1/2023
6. Divers.

L'ordre du jour a été approuvé, sans amendement, par les membres du CN-ITIE.

**Etaient présents** (Cf : liste de présence)

|                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Points de discussion</b> | <p><b>INTRODUCTION</b></p> <p>Mme la Présidente du CN-ITIE, après avoir remercié les membres qui ont pris part à cette première réunion statutaire de l'année 2023, conformément au décret qui régit le fonctionnement du comité national ITIE, a tenu à partager deux (2) informations.</p> <p>Premièrement, elle dit être informée de quelques problèmes liés à la prise en charge des membres lors des déplacements des membres du CN-ITIE. Elle informe en avoir discuté avec le Secrétaire Permanent et que des mesures sont envisagées pour éviter que des situations pareilles ne se répètent prochainement.</p> <p>Mme la Présidente a par la suite fait savoir qu'elle a pris part à la réunion du Secrétariat International à Buenos Aires (Argentine) Cette réunion fut importante car l'un des points clés discutés était la réforme de la norme ITIE à venir.</p> <p>Elle a également annoncé que la Présidente en exercice de l'ITIE internationale a été nommée pour un second mandat de trois (3) ans à la tête de l'institution. La décision sera officialisée à l'occasion du 56<sup>ème</sup> Conseil d'Administration de l'ITIE, qui se tiendra à Dakar au mois de juin, en marge de la Conférence mondiale de l'ITIE 2023.</p> <p>Après ces informations d'ordre général, elle a présenté l'ordre du jour qui se décline comme indiqué plus haut. La commission communication ad hoc a inscrit au titre des divers ses propositions d'organisation de panel de haut niveau et la réalisation</p> |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

-----  
**Comité national ITIE**

d'un film de capitalisation, en prélude à la Conférence mondiale de l'ITIE 2023, prévue les **13 et 14 juin 2023**.

**1. Adoption du Compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2022**

En l'absence de réaction des membres présents, le compte rendu de ladite réunion a été adopté à l'unanimité.

**2. Informations générales**

Madame le Secrétaire permanent a partagé des informations sur les dernières activités du Comité national de l'ITIE (CN-ITIE). Ces informations sont pour l'essentiel :

• **Le partage des résultats des rapports ITIE 2021 et semestre 1 2023**

Après le lancement du rapport de conciliation 2022 et du semestre 1 / 2023 au mois de décembre dernier, Le partage des résultats s'est poursuivi dans les cinq (5) régions extractives du Sénégal à savoir : Thiès (12 et 13 janvier 2023) ; Kédougou (8 et 9 février 2023) ; Fatick (13 et 14 février 2023) ; Matam (7 et 8 mars 2023) ; et Saint-Louis (10 et 11 mars 2023) ;

• **La mise en place de nouveaux cadres de partenariats**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique (2022-2026), des activités de mobilisation de PTF ont aussi été menées. Celles-ci sont essentiellement :

- **CN-ITIE / NRG1 / ONG 3 D** : USAID / TRACES pour renforcer les capacités membres du GMP et parties prenantes, notamment sur nouveaux chantiers ITIE, ex. enjeux transition énergétique (en cours de signature).
- **CN-ITIE / Ambassade de France / Expertise France** : pour aider au renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance du secteur des industries extractives au Sénégal (en cours de signature).
- **CN-ITIE / OXFAM** : partenariat pour des activités de communication autour des résultats des Rapports ITIE 2021 (non exécuté). D'autres pistes seront explorées.

• **Visite d'échanges et partage de Bonnes Pratiques au Sénégal (ITIE Tchad)**

Une délégation de l'ITIE du Tchad séjournera à Dakar du **27 mars au 02 avril 2023, inclus**. La délégation, sera précisément composée de membres de l'Observatoire

-----  
**Comité national ITIE**

Tchadien des Finances Publiques (OTFiP) dont la principale mission est de mettre en œuvre des projets dédiés à promouvoir la transparence dans les finances publiques.

• **La Conférence mondiale de l'ITIE 2023**

Le site de la Conférence mondiale de l'ITIE 2023 est lancé, depuis le **22 février 2023**. Les inscriptions sont ouvertes et le thème retenu est : « Transparence en transition ».

Une délégation du Secrétariat international de l'ITIE (SI) sera au Sénégal, du **27 mars au 1<sup>er</sup> avril 2023 inclus**, pour les préparatifs de l'accueil des VVIP et VIP.

Les prochaines étapes dans l'organisation de la conférence sont :

- La réunion du COPIL mis en place à cet effet, au mois d'Octobre 2022 ;
- Le lancement officiel de la conférence mondiale en présence des ministres concernés par la mise en œuvre ; et
- Un déjeuner de presse avec les journalistes.

• **En route vers la Validation - Octobre 2024**

Le Sénégal se prépare à sa troisième Validation, dont le démarrage est fixé au **1<sup>er</sup> octobre 2024**. Le Conseil d'Administration de l'ITIE a convenu que : le Sénégal devra prendre onze (11) mesures correctives au total, pour améliorer la gouvernance des ressources extractives avant la prochaine validation.

Il a été suggéré de réactiver la commission Ad hoc Validation pour anticiper sur les activités à réaliser.

• **Divers**

Deux (2) éléments ont été inscrits en divers.

D'abord, le Secrétaire permanent a fait savoir que toutes les commissions, prévues par le décret n°2021-1145 du 7 septembre 2021, sont désormais actives et des séances de travail ont été organisées entre les mois de décembre 2022 et mars 2023.

Ensuite, elle a porté à la connaissance des membres présents que la liste des membres du CN-ITIE est presque complète. Cependant des retours de quelques institutions sont toujours attendus dont : la Chambre des Mines du Sénégal, le Ministère du Pétrole et des Energies, la Plateforme des entreprises du secteur de l'Amont pétrolier, le Haut Conseil des Collectivités territoriales (HCCT), et l'Assemblée nationale.

-----  
**Comité national ITIE**

Mme le Secrétaire permanent a attiré l'attention de l'assistance sur le fait que Le CN-ITIE doit encore se prononcer sur le choix du syndicat le plus représentatif du secteur extractif.

Sur ce dernier point, il a été soulevé la question de savoir si c'est un syndicat spécifique à chaque sous-secteur ou un syndicat propre au secteur extractif. Le représentant du Ministère du Travail a fait remarquer que le Code du Travail a déterminé des critères de représentativité en matière syndicale. Il a suggéré au CN-ITIE d'adresser un courrier au ministère en vue de la désignation du syndicat le plus représentatif, même s'il reconnaît la sensibilité de la question. De même, la formulation du texte présente le risque de ne retenir qu'un sous-secteur au détriment de l'autre. Il a été retenu que le système de suppléance pourrait être un pertinent palliatif.

Madame la présidente du CN-ITIE a, pour sa part, insisté sur l'inscription à la conférence mondiale, qui, rappelle-t-elle, est individuelle. L'inscription étant une condition sine qua non pour prendre part aux débats.

Au sujet de la Validation, elle a insisté sur la nécessité d'anticiper sur les travaux pour éviter d'être pris au dépourvu. Elle a aussi suggéré aux membres du CN-ITIE de lire les Rapports pays de la conférence internationale, afin de suggérer des pays à visiter.

Les acteurs du Ministère du Travail ont tenu à informer qu'ils seront absents de la conférence mondiale, puisqu'elle coïncide avec la conférence mondiale à Genève.

### **3. Adoption des du projet de Plan de Travail annuel 2023**

Sous la diligence de Madame la Responsable Suivi-Evaluation (RSE), il a été procédé à une présentation de :

- Etat des lieux du PTA 2022
- Activités réalisées
- Etat d'exécution des activités du PTAB

Avant de commencer, elle a rappelé que le CN-ITIE a défini une nouvelle stratégie couvrant les années 2022-2026. Cette stratégie a été déclinée en plan opérationnel sur trois (3) ans qui sera complété par un autre plan opérationnel sur deux (2) ans avec comme objectif global : rendre effective la transparence et la redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif pour le bien-être des citoyens et le développement durable. Cet objectif global est décliné en quatre (4) objectifs spécifiques (voir, annexe).

-----  
**Comité national ITIE**

Pour l'année 2022, sur un total de cinquante-et-une (51) activités inscrites au plan de travail annuel 2022, vingt trois (23) activités ont été pleinement réalisées avec un taux d'exécution de 100%, six (6) activités ont été réalisées avec un taux élevé d'exécution, quinze (15) activités ne sont pas encore réalisées, ou l'ont été avec un faible taux d'exécution (entre 0% - 10%), 5 activités sont devenues non applicables et 2 activités reportées à la prochaine année. Cependant, en commentant l'état des lieux du PTA 2022, la RSE a laissé entendre que le taux d'exécution de l'année 2022 est très faible comparé aux années précédentes.

Pour l'année 2023, le PTAB est élaboré sur deux (2) ans, en raison de la Validation du Sénégal 2024 d'une part, et des échéances électorales en 2024 d'autre part.

Pour cette période, l'objectif principal est de : « élever le niveau de transparence et de redevabilité dans la gouvernance du secteur extractif pour le bien-être des citoyens et du développement durable. » Les activités prévues pour la même période s'articulent autour de quatre (4) axes stratégiques à savoir : Réformes, Information – Transparence, Impacts Socio-économiques et Environnementaux, Mobilisation des ressources du CN-ITIE, et Renforcement de Capacités.

Une enveloppe de **1.390.000.000FCFA** sera nécessaire à l'exécution desdites activités.

A la fin de sa présentation, la RSE a été interpellée au sujet du faible niveau d'exécution du PTA. Il serait lié selon elle, à des soucis de mobilisation de fonds et de non-exécution de certaines activités qui ne nécessitent aucun financement.

Au regard de sa réponse, Dr. Papa Fara Diallo a posé la question de savoir si le budget des deux (2) prochaines années est sincère et réaliste au regard de l'état des finances. En outre, il suggère un changement de format dans les disséminations pour permettre de toucher directement les impactés, en lieu et place du format CRD/forum habituel. Il a proposé de faire, par exemple, des Journées Portes Ouvertes après chaque lancement officiel des rapports, auxquels s'ajouteraient des émissions radio, TV.

Madame Aminata Seck NDAO, propose de prioriser les activités pour avoir un budget réaliste. Madame Ngara Diouf est allée dans le même sens en soutenant qu'il serait intéressant de séparer dans le PTA les activités dont le financement est assuré de celles qui ne le sont pas encore.

M. Moussa Mbaye GUEYE, recommande de capitaliser les activités réalisées par les autres organisations. M. Arona SARR est allé dans le même sens en sollicitant une harmonisation des activités pour rationaliser les dépenses. Il a par ailleurs sollicité la mise à disposition des membres des détails du budget du CN-ITIE.

-----  
**Comité national ITIE**

M. Oumar THIOUNE a, pour sa part, suggéré une meilleure implication de la Commission des Finances à chaque fois qu'il est question de budget, de mobilisation de ressources. Cela, pour éviter ce genre de situation.

Madame la Présidente a exhorté à la prise en compte des recommandations soulevées. Dans ce sens, elle suggère à la RSE de préciser les activités dont le financement est déjà disponible. Sur la mutualisation/capitalisation des activités, elle encourage les organisations dont les activités sont en cohérence avec le PTA d'échanger avec le CN-ITIE pour une meilleure harmonisation d'autant que les financements peuvent être mutualisés. Par ailleurs, elle appelle la commission communication à proposer des idées innovantes sur les pratiques de partage des résultats. Elle exhorte enfin à une meilleure analyse des raisons expliquant la faiblesse du taux d'exécution de l'année 2022.

Pour finir, la RSE a précisé que le budget présenté est provisoire. Le budget peut sembler énorme, mais il est articulé à une stratégie de mobilisation de ressources. Elle rappelle que les pratiques de capitalisation sont parfois utilisées. Le plan de travail contient déjà tous les détails sollicités. Elle ajoute que pour les activités de renforcement de capacités : Expertise France prendra en charge une bonne partie des activités inscrite au plan de renforcement de capacités.

**4. Adoption des TDR de la Commission Finances**

M. Oumar THIOUNE a rappelé la mission de la Commission des Finances, en faisant lecture du draft de TDR. Comme commentaire, il a été relevé la nécessité de revoir le champ d'application lequel ne devrait pas inclure la validation du plan de passation de marchés puisque que le CN-ITIE est rattaché à la Présidence de la République. Pour certains membres, il doit s'agir de commenter le plan mais pas d'entrer dans les détails.

Par ailleurs, Il a été suggéré de supprimer le mot « contrôle », qui ne semble pas très approprié. M. Assane SALL de proposer de le remplacer par « émettre / donner des avis sur la gestion financière ».

**5. Adoption des TDR du Rapport ITIE 2022 et décision pour le semestre 1 / 2023**

Au nom de Dr. Aissatou SY, Présidente de la Commission Audit et Collecte des Données (COMACOL), Monsieur le Secrétaire Permanent Adjoint (SPA) est revenu sur le contexte marqué par la publication prochaine de notre 10<sup>ème</sup> rapport. Il a rappelé que l'année 2022 risque d'être une année aux recettes conséquentes, en raison de la

-----  
**Comité national ITIE**

hausse des cours mondiaux. De même le secteur pétrolier offre de belles perspectives en raison de la tendance haussière des cours du prix du baril.

Pour les améliorations en vue, voir en annexes, les présentations.

Sur les effectifs des sous-traitants, le représentant du Ministère du Travail suggère de mettre directement en rapport le CN-ITIE avec les inspecteurs régionaux du travail des régions concernées par les activités du secteur extractif. Madame NDAO a rappelé le problème des sociétés réticentes à collaborer et s'est questionnée sur les stratégies pour éviter de tomber dans ce travers cette année. Elle a sollicité le concours du CN-ITIE pour définir une stratégie dans ce sens.

A ce propos, Mme la présidente de la COMACOL, a fait savoir que les entreprises pétrolières ont été réactives par envoi de correspondances. Elle suggère d'en faire autant pour les entreprises minières.

Sur le short listing des administrateurs indépendants, il a été suggéré d'ouvrir la liste. Il a également été suggéré de penser à favoriser un cabinet sénégalais comme chef de file.

Suite aux échanges, les TDRs du Rapport ITIE 2022, et ceux du Rapport ITIE du premier semestre 2023 ont été adoptés à l'unanimité.

## **6. Divers**

Madame Gnagna Diène DIASSE, Présidente de la Commission Communication ad hoc du COPIL, a proposé l'organisation d'un panel de haut niveau, en prélude à la Conférence mondiale de l'ITIE 2023. Elle indique que, l'objectif général de ce panel sera de communiquer sur la Conférence mondiale de l'ITIE 2023, mais surtout sur les avancées du Sénégal et les perspectives sur la transition énergétique.

Les dates proposées pour la tenue du Panel de Haut Niveau sont : soit le mardi 21 mars 2023, soit le mercredi 23 mars 2023. Madame la présidente a salué cette initiative tout en relevant que le délai semble très serré.

Pour une meilleur préparation, elle a suggéré de programmer cette activité pour le mois d'Avril 2023, qui verra la visite d'une autre délégation du SI.

M. Moussa Mbaye GUEYE, suggère d'organiser un *Ndogou de Presse* avant le *Panel de Haut Niveau*.

## **7. Décisions prises**

- Le Compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2022 est adopté ;



-----  
**Comité national ITIE**

- La commission ad hoc Validation sera relancée pour préparer la prochaine Validation du Sénégal prévue pour démarrer le 1<sup>er</sup> Octobre 2024 ;
- Le projet de Plan de Travail annuel 2023 doit être modifié pour tenir compte des recommandations des membres présents ;
- Les TDR de la Commission Finances sont adoptés, sous réserve de tenir compte des suggestions sus mentionnées ; et
- Les TDRs du Rapport ITIE 2022 et décision pour le semestre 1/2023 sont adoptés

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à **17h34mn.**

**Présidente de séance**

**Fait a Dakar le 14 mars 2023**



Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives  
Le Président

**Pr Awa Marie COLL SECK**